

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement

Service Développement Durable, Aménagement

Département Évaluation Environnementale

303

Affaire suivie par : Armelle DUMONT  
prenom.nom@developpement-durable.gouv.fr  
Tél. : 034 45 83 20 37

Besançon, le

14 DEC. 2017

Le Directeur Régional

à

M le préfet du Jura

**Objet :** Information relative à l'absence d'avis de l'autorité environnementale concernant le projet de réaménagement du site de production de charpentes CIFIC à Arbois (39)

En date du 12/10/2017, la DREAL a été saisie, pour le compte de la préfète de Région et au titre de l'autorité environnementale, de la demande d'avis sur le dossier visé en objet.

Je vous informe par la présente de l'absence d'observations émises dans le délai de deux mois imparti dans ce cadre. Je souligne que cette absence d'avis n'est pas réputée « favorable » ou « défavorable ».

Je précise par ailleurs que l'absence d'observations de l'autorité environnementale reste sans incidences sur les autres implications législatives réglementaires de la soumission de ce projet à étude d'impact prévues à l'article L122-1-1 du code de l'environnement, à savoir notamment : mise en place d'une enquête publique ou d'une mise à disposition du public, prise en compte des consultations effectuées et motivation de la décision au regard de des incidences du projet sur l'environnement, reprise de mesures d'évitement, de réduction voire de compensation ainsi que de suivi dans la décision d'autorisation, information et mise à disposition du public de cette dernière et d'informations relatives au dossier.

Enfin, pour permettre à mes services d'assurer un suivi des dossiers ayant fait l'objet d'une étude d'impact, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me tenir informé des suites données à cette procédure d'instruction, en particulier en me tenant informé de la décision rendue quant à la demande d'autorisation.

Mes services restent à votre disposition pour toute précision éventuelle sur le sujet.

Le directeur régional,

Par délégation, le chef de service DDA

Arnaud BOURDOIS



Copie à : DREAL/UD 39

AD

chron

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 13h30-17h00

Tél. : 33 (0) 3 81 21 67 00 – fax : 33 (0) 3 81 21 69 99

TEMIS, 17 E rue Alain Savary, BP 1269, 25005 BESANCON CEDEX  
www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr